



CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de BÉGANNE

SEANCE DU 01 OCTOBRE 2020
RELEVÉ DES DÉCISIONS

Présents : RYO Bernard, DE LANTIVY François, LE BRUN Emmanuelle, POUPART Michel, LEFEUVRE Florence, GUYON Isabelle, BEGOUIN Hubert, SOUCHET Yvonnick, JARNIER Dominique, DEBOUARD Anthony, LE COMTE Valérie, DANIEL Fabienne, TUAL Virginie, MOQUET Michel, COUËRON Marie-Noëlle

Absent excusé : Néant

Procuration : Néant

Nombre de votants : 15

Secrétaire de séance : GUYON Isabelle

1. Accueil du Lieutenant Franck ROBERT, chef du centre d'intervention et de secours de Péaule

Proposition de rattachement de la partie sud-ouest de la commune au centre d'intervention et de secours de Péaule. La décision finale appartient au maire.

2. Approbation du procès-verbal de la précédente séance

Une correction à la demande de Michel MOQUET et complétée par Bernard RYO, ajout du nom « RYO » après « Bernard » page 4, adoptées.

Pour	Contre	Abstention
15		

Adopté

3. Adoption du règlement intérieur du conseil municipal

Pour	Contre	Abstention
13		2 (MOQUET, COUËRON)

Adopté

4. Ouverture du poste de directeur général des services à un recrutement contractuel

Le conseil municipal autorise le recrutement contractuel au poste de directeur général des services. Il définit sa rémunération au septième échelon du grade d'attaché territorial, plus le supplément familial de traitement et les primes en vigueur dans la commune. Le candidat retenu devra disposer d'un diplôme permettant l'accès au concours d'attaché territorial.

Pour	Contre	Abstention
13		2 (MOQUET, COUËRON)

Adopté

5. Révision du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement (RIFSEEP)

Le conseil municipal ouvre le bénéfice de la prime de responsable du service technique au grade d'adjoint technique territorial. Il fixe le plafond annuel de la part fonctions des adjoints techniques de 1 260 € à 2 400 € (autres que responsable du service technique).

Pour	Contre	Abstention
15		

Adopté

6. Constitution du groupement d'intérêts économiques « SUP-PORTS 56 »

En tant qu'actionnaire de la Compagnie des Ports du Morbihan, le conseil municipal approuve les statuts du GIE « SUP-PORTS 56 », regroupant la Compagnie des Ports du Morbihan et la société d'économie mixte « Atouts Ports ».

Pour	Contre	Abstention
14		1 (COUËRON)

Adopté

7. Participation de la commune de Saint-Gorgon aux frais de scolarité et de restauration

Le conseil municipal approuve les deux projets de convention réglant les relations entre les deux communes pour la participation de la commune de Saint-Gorgon au financement, respectivement, de l'école Sainte-Marie et du restauration scolaire de Béganne.

Pour	Contre	Abstention
15		

Adopté

8. Motion de soutien au boulanger contre les actes de malveillance contre lui et son équipe

Bernard RYO, maire de la commune de Béganne, a formellement condamné, dans Ouest France, des actes de vandalisme et criminels. Non seulement des pneus des voitures du personnel de la boulangerie ont été crevés et sa boîte aux lettres vandalisée. Mais aussi les boulons d'une roue de la voiture de Matthieu Mounier ont été desserrés. Cela aurait pu se terminer en drame !

Suite à l'article publié dans Ouest France le 18 septembre 2020, les Bégannais sont venus apporter leur soutien. Trente-neuf personnes se sont déplacées pour signer le registre laissé en mairie. Dix-sept personnes ont exprimé leur soutien par courriel et quarante sur Facebook (plus soixante-trois commentaires et soixante-neuf partages de l'article de Ouest France).

Le conseil municipal, qui se réunit pour la première fois depuis cette mobilisation, se joint à la condamnation des actes de malveillance et criminels contre Matthieu Mounier et son équipe.

Le conseil municipal dit que rien ne saurait justifier ces actes et il les condamne fermement et sans réserve.

Pour	Contre	Abstention
15		

Adopté

9. Communication du rapport d'activité de Redon Agglomération

Le conseil municipal prend acte de la communication dudit rapport, disponible sur le site de Redon Agglomération.

Pour	Contre	Abstention
15		

Adopté

Informations diverses

- Démarrage courant de l'automne des travaux du lotissement de la Croix Neuve
- Recrutement de deux « nouveaux » agents, précédemment en intérim
- Transmission des comptes rendus des précédentes commissions
- Point ouverture le samedi de la médiathèque

La séance est levée à 21h25.

Une séance photo avec tous les élus est organisée pour la mise à jour du site internet de la commune.

BEGANNE, le 08 septembre 2020

Le Maire
Bernard RYO

